

Clé de manutention

Notice d'utilisation



MEVA Schalungs-Systeme GmbH

Industriestrasse 5 | Tél. +49 7456 692-01
72221 Haiterbach | Fax +49 7456 692-66
Allemagne | info@meva.net

3862 F 08/2024 Printed in Germany - Traduction du manuel d'utilisation original

1. Description du produit / Données techniques

29-401-42 Clé de manutention 40, poids 1,7 kg
29-401-40 Clé de manutention 60, poids 1,8 kg

Galvanisée. Cette clé, qui permet d'utiliser toutes les élingues 4 brins à disposition sur le chantier, est destinée à la manutention des piles de panneaux (utilisez toujours 4 clés par levage).
Charge maximale d'utilisation : 10 kN (1 t) par clé (voir point 5).

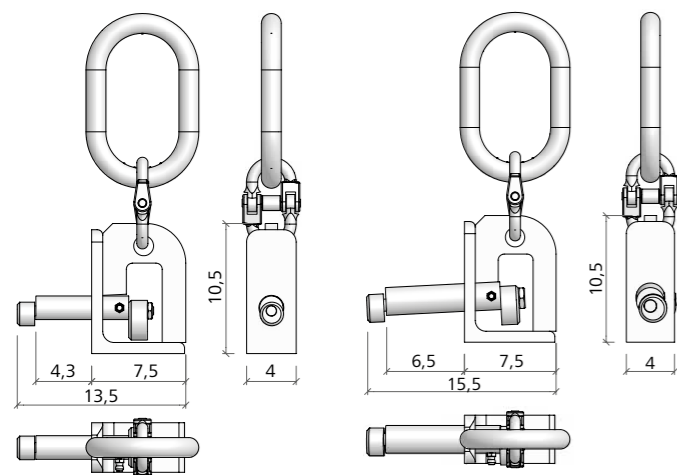


Fig. 1
Clé de manutention 40

Fig. 2
Clé de manutention 60

2. Mesures de prévention et recommandations de sécurité

2.1. Remarque relative à la notice d'utilisation

- Lisez attentivement la notice d'utilisation avant la première utilisation. Les instructions contenues dans cette notice doivent être accessibles aux personnes habilitées à utiliser la clé de manutention.
- La clé de manutention ne doit être utilisée que par des personnes dûment désignées, et préalablement formées, et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- La clé de manutention ne doit être utilisée que pour l'usage décrit dans la présente notice d'utilisation. Une utilisation non conforme de la clé de manutention peut provoquer des dommages et, dans des cas extrêmes, causer des blessures corporelles, voire la mort.
- Il est interdit d'exercer une traction oblique, de fractionner les charges en suspension et de maîtriser la rotation de la charge avec la clé de manutention.
- Personne ne doit demeurer sous et/ou sur la charge en suspension.
- La charge maximale d'utilisation de la clé de manutention ne doit jamais être dépassée.

2.2. Remarque relative à l'utilisation

- Avant la première mise en service, effectuez un contrôle conformément au point 6 de la présente notice d'utilisation.
- La clé de manutention doit être soumise à un contrôle visuel avant chaque utilisation pour vérifier qu'elle ne présente pas de défauts, pour vérifier l'absence de pièces et la bonne tenue des pièces mobiles, et pour s'assurer qu'elle peut être utilisée en sécurité.
- La répartition de la charge doit être homogène.
- Pendant la manœuvre de levage, la charge doit être déplacée de manière à prévenir tout balancement ou heurt de la clé de manutention. Les crochets de levage ne doivent pas être sollicités au niveau de la pointe et doivent pouvoir se mouvoir librement dans l'œillet d'accrochage.
- Suspendez les crochets de levage non utilisés en hauteur, lorsque la hauteur sous crochet présente un risque.
- Les charges doivent être soulevées et déposées de manière à prévenir tout risque de basculement, de fractionnement, de glissement ou de chute de la charge.

3. Mesures de prévention

- Le risque d'écrasement est présent pendant toute la durée de l'opération de levage.
- Présence de charges suspendues.
Il n'est pas autorisé de manœuvrer la charge au-dessus de personnes.

Assurez-vous que personne ne se trouve dans la zone de manœuvre de la charge. N'utilisez que des élingues chaîne. Le crochet de l'élingue chaîne doit pouvoir se mouvoir librement dans l'œillet d'accrochage de la clé de manutention.

Assurez-vous que l'équipement de protection individuelle nécessaire à la mise en œuvre de l'anneau de levage 130 CF est mis à disposition et vérifiez que l'équipement est correctement utilisé :

- Casque de protection
- Chaussures de sécurité
- Gants de protection
- Lunettes de protection

4. Que faire en cas d'accident ? - Premiers secours

- Sécurisez la zone de l'accident
- Pratiquez les gestes de premiers secours
- Prévenez le secouriste et le supérieur hiérarchique
- Restez auprès du ou des blessés

5. Utilisation conforme

Les clés de manutention MEVA sont destinées au chargement et déchargement des panneaux ou des panneaux empilés, ainsi que pour la manutention au sol. Utilisez la clé de manutention 40 (29-401-42) pour les panneaux StarTec, StarTec XT et AluStar ; la clé de manutention 60 (29-401-40) pour les panneaux Mammut, Mammut 350 et Mammut XT. La clé de manutention doit toujours être mise en œuvre avec une élingue 4 brins.

Charge maximale d'utilisation par clé de manutention : 10 kN (1,0 t).

Selon la directive R 109-017 (chapitre 4.1.2) de la DGUV (caisse de prévention allemande), les élingues multibrins sont considérées comme n'ayant que deux brins porteurs (20 kN, soit 2,0 t). Cela ne s'applique pas s'il est établi que la charge va se répartir de façon égale sur d'autres brins ou que, si la répartition de la charge est inégale, la charge maximale d'utilisation de chaque brin ne sera pas dépassée (30 kN max., soit 3,0 t).

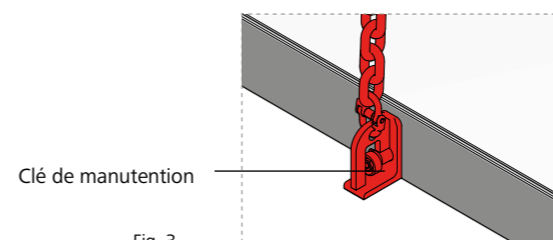


Fig. 3

- Pour pouvoir procéder au montage de la clé de manutention, vous devez avoir reçu une formation spécifique (voir réglementation nationale en vigueur) et disposer des connaissances et des compétences requises à cet effet.

- Le matériel utilisé doit toujours être dans un état de conservation irréprochable. Les pièces défectueuses doivent être mises hors service et mises au rebut.

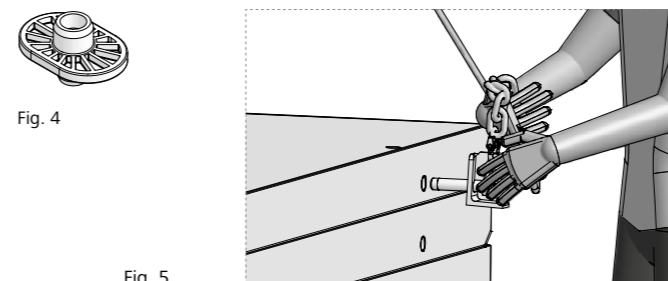


Fig. 4

Fig. 5

5.1 Montage de la clé de manutention

Tournez l'excentrique vers le haut et l'insérez dans le trou de manutention du panneau (Fig. 5). La force de gravité fait tomber l'excentrique vers le bas et bloque ainsi la clé de manutention dans le panneau. Utilisez toujours quatre clés de manutention et fixez-les symétriquement sur le même panneau. Si les panneaux sont empilés, posez des cales de transport entre tous les panneaux (Fig. 4) pour que les panneaux ne puissent pas glisser.

Remarque importante

Contrôlez la clé de manutention avant chaque mise en service pour vérifier qu'elle ne présente aucun défaut. Les profils et les soudures situés dans la zone de fixation de la clé de manutention ne doivent pas être endommagés. Le point d'accrochage doit également être parfaitement propre.

5.2 Prévenir les mauvais usages

- Contrôlez la clé de manutention, vérifiez que l'excentrique peut être mû facilement.
- Utilisez la clé de manutention de manière à éviter tout décrochage accidentel de l'élingue, des accessoires d'élingage ou de la charge.
- Ne dépassez jamais la charge maximale d'utilisation.
- Utilisez toujours quatre clés de manutention et fixez-les symétriquement sur le même panneau (Fig. 7).
- Assurez-vous que personne ne demeure dans la zone dangereuse.
- Retirez toutes les pièces qui ne sont pas fixées ou calez-les pour qu'elles ne puissent pas tomber.
- Si un défaut est constaté, la clé de manutention doit être mise au rebut selon les règles prévues à cet effet.

- La clé de manutention ne doit être utilisée que si son excentrique tourne facilement et qu'elle se verrouille automatiquement par la force de gravité (Fig. 6).

Si l'excentrique tourne difficilement ou qu'il faut forcer pour le faire tourner, la clé ne doit pas être utilisée. Forcer l'excentrique ne permet pas forcément de verrouiller la clé : celle-ci peut donner l'impression d'être bloquée sans l'être réellement et peut par conséquent se détacher lors de l'opération de levage.

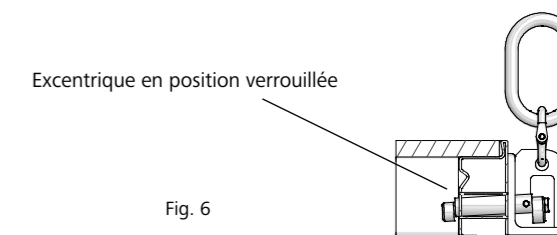


Fig. 6

Attention !

- Personne ne doit se trouver sur les panneaux au moment de la manœuvre d'élingage et quand la charge est en suspension. Assurez-vous également qu'il ne reste aucun objet, outil ou élément non fixé sur la charge à lever lors de la manœuvre d'élingage.

Pendant les différentes phases d'utilisation

- La clé de manutention et les panneaux peuvent comporter des arêtes vives pouvant provoquer des blessures au niveau des mains et des doigts.
- Il y a risque de collision entre le coffrage suspendu et les personnes présentes lors de la manœuvre d'élingage.

5.3 Levage à la grue

La clé de manutention ne doit être mise en œuvre que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qualifiés à cet effet. Ces travailleurs qualifiés doivent avoir reçu une formation spécifique pour savoir identifier et maîtriser les risques liés aux opérations de levage.

Clé de manutention

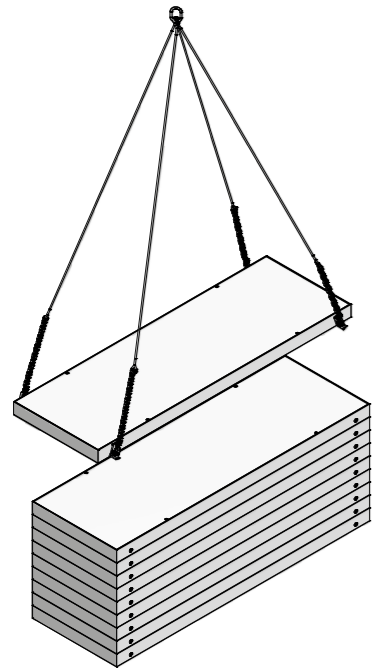


Fig. 7

Remarque

- N'utilisez les clés de manutention MEVA que pour la manutention horizontale des panneaux, jamais pour la manutention verticale.
- N'utilisez que des élingues chaîne.
- Le mousqueton des élingues chaîne doit se mouvoir librement dans l'œillet d'accrochage de la clé de manutention MEVA.
- Assurez-vous que personne ne se trouve dans la zone de manœuvre de la charge.
- Avant la manœuvre d'élingage, retirez toutes les pièces qui pourraient tomber du ou des panneaux.

6. Contrôle et entretien

6.1 Vérification avant la première mise en service

La clé de manutention a été soumise à une validation finale en usine, elle est vérifiée et conforme à l'usage attendu. La clé de manutention doit néanmoins être contrôlée par une personne compétente avant la première utilisation pour vérifier qu'elle n'a subi aucun dommage pendant le transport ni aucune autre détérioration.

6.2 Vérifications

La clé de manutention doit être soumise à un examen visuel avant chaque mise en service, conformément à la réglementation relative à la santé et sécurité au travail, pour vérifier l'absence de défauts, de déformations, de corrosion, de soudures cassées ou fissurées, etc. Contrôlez l'intégralité (l'absence de pièces), le bon fonctionnement de l'excentrique, la sécurité d'utilisation et l'état d'usure de la clé de manutention. Les produits endommagés ne doivent pas être mis en service et sont à mettre au rebut.

Remarque importante

Avant de poser la clé de manutention, vérifiez que le panneau de coffrage n'est pas endommagé. Les profils et les soudures situés dans la zone de fixation de la clé de manutention ne doivent pas être endommagés. Le point d'accrochage au niveau des panneaux doit également être parfaitement propre. Si des réparations doivent être réalisées, seule MEVA est habilitée à les réaliser.



Lors de l'utilisation de la clé de manutention, respectez les points suivants :

- Éliminez les salissures (restes de béton, etc.) pour assurer la propreté de la clé de manutention.
- Contrôlez l'excentrique.
- Utilisez la clé de manutention de manière à prévenir tout décrochage accidentel de la charge.
- Ne dépassez jamais la charge maximale d'utilisation.
- Assurez-vous que personne ne demeure dans la zone dangereuse.
- Vérifiez la résistance et la planéité du sol.
- Retirez toutes les pièces qui ne sont pas fixées ou calez-les pour qu'elles ne puissent pas tomber.
- Si un défaut est constaté, la clé de manutention doit être éliminée dans les règles de l'art et conformément à la réglementation en vigueur.

6.3 Examen particulier

La clé de manutention doit faire l'objet d'un examen particulier s'il a été endommagé ou soumis à un événement particulier qui pourrait impacter sa résistance, ainsi qu'après une action corrective. Ce contrôle doit être réalisé par une personne habilitée.

6.4 Entretien

Éliminez les salissures (restes de béton, etc.) pour assurer la propreté de la clé de manutention. Le point d'accrochage au niveau des profils des panneaux doit également être parfaitement propre et ne pas être endommagé.

7. Réparations

Les réparations doivent être réalisées par le fabricant, la clé de manutention ne doit être utilisée que dans son état d'origine. La responsabilité de MEVA ne saurait être engagée pour des produits ayant été modifiés.

8. Charge maximale d'utilisation

Charge maximale d'utilisation : **10 kN (1 t)** par clé de manutention (voir point 5).

9. Stockage

La clé de manutention doit être stockée à l'abri des intempéries et des substances agressives, dès lors que cela peut impacter la sécurité des opérations.

10. Élimination des déchets

La clé de manutention doit être rendue inutilisable avant sa mise au rebut. Ce produit doit ensuite être éliminé selon les règles en vigueur dans votre pays.

11. À l'attention des utilisateurs

- Si vous travaillez hors des frontières allemandes, respectez les dispositions réglementaires qui sont en vigueur dans le pays.
- S'il n'existe pas de législation spécifique dans le pays, nous recommandons de travailler d'après les règles et normes allemandes.
- Une personne qualifiée et compétente doit être sur place au moment de la mise en œuvre de la clé de manutention.



En cas de non-respect des recommandations émises préalablement, les droits acquis dans le cadre de la garantie légale du produit seront perdus.

Déclaration de conformité
selon la directive européenne 2006/42/CE

Fabricant

MEVA Schalungs-Systeme GmbH
Industriestrasse 5
72221 Haiterbach
ALLEMAGNE

Personne établie dans la Communauté autorisée à établir la documentation technique pertinente :

Dr. Olaf Leitzbach
MEVA Schalungs-Systeme GmbH
Industriestrasse 5
72221 Haiterbach
ALLEMAGNE

déclare expressément que, pour le produit :

- Désignation: **Clé de manutention 40 / Clé de manutention 60**
- N° de référence: **29-401-42 / 29-401-40**

auquel se réfère cette directive, les dispositions pertinentes de la directive CE suivante ont été prises en compte :

- Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte)

Référence des normes harmonisées appliquées conformément à l'article 7, paragraphe 2 :

- DIN EN 13155:2009-08
Appareils de levage à charge suspendue – Sécurité – Équipements amovibles de prise de charge
- DIN EN ISO 12100:2011-03
Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque

Haiterbach, 2018-07-24

Florian F. Dingler
(Gérant)